

## **Baromètre Carac : une entraide familiale évidente... mais qui délaisse la question de la perte d'autonomie.**

**Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance, la Carac dévoile l'édition 2018 de son baromètre consacrée à l'entraide familiale. Cette étude est découpée en deux volets. Le premier volet est consacré à un état des lieux de l'épargne et de la préparation à la perte d'autonomie. Le second, cette année, fait le point sur la situation financière des 15-24 ans. Constat 2018 : l'épargne est toujours perçue comme le meilleur moyen de protéger ses proches. Cependant, les Français n'y ont pas encore suffisamment recours pour préparer leur perte d'autonomie, qui demeure un tabou dans de nombreuses familles. En effet, 86 % des Français estiment évident d'aider financièrement leurs proches, ce que 7 Français sur 10 font par des dons financiers (53 %) ou des cadeaux (41 %). Et ils ne sont que 17 % à l'avoir préparée.**

**Lancé pour la première fois en 2015, le baromètre de l'entraide familiale a pour objectif de dresser une cartographie du moral des Français et de l'épargne en France.** Bernard Altariba, Directeur des adhérents à la Carac rappelle : « *Chaque année, nous observons les diverses pratiques d'entraide financière au cœur des familles. Les Français s'estiment-ils touchés par la crise ? Quel est leur moral ? Dans quel but épargnent-ils ? Comment évolue cette épargne ? Quelles sont leurs solutions d'épargne favorites ?... Notre baromètre Carac est un état des lieux précis de la situation de l'épargne.* »

**Premier enseignement de ce baromètre : le moral des Français demeure morose. En effet, près d'1 sur 2 ressent encore de la lassitude, de la morosité et de la méfiance au quotidien.** Ils sont 74 % à avoir peur de l'avenir en 2018 (75 % en 2017). Toutefois, on constate une légère embellie puisqu'ils sont un peu moins nombreux à avoir le sentiment d'être touchés par la crise économique cette année (55 % contre 61 % en 2017). Dans ce climat, 70 % des Français considèrent qu'ils parlent davantage d'argent en famille en 2018 ; l'occasion des problèmes financiers (32 %), lors de moments difficiles (31 %) ou en parlant de l'avenir de leurs enfants (26 %).

« *Ce nouveau baromètre souligne en 1<sup>er</sup> lieu un état d'esprit des Français plus positif que précédemment, 55 % se déclarant touchés par la crise contre 61 % en 2017 et jusqu'à 71 % en 2016. La baisse se poursuit donc. Dans ce contexte, le sujet de l'entraide familiale financière occupe une place réelle dans leur esprit, bien conscients de son importance.* », observe Nadia Auzanneau, Directrice BU Marketing santé, nutrition, bien-être chez OpinionWay.

### L'entraide familiale : un devoir pour 79 % des Français

**Cet état d'esprit encore morose semble renforcer un état d'esprit solidaire au sein des familles. Dans ce contexte, ils sont 86 % à déclarer qu'aider financièrement leurs proches est une action évidente.** Ils sont même 79 % à estimer que c'est un devoir. Derrière ce sentiment puissant, il s'agit avant tout d'assurer une protection en cas de coup dur.

**Pour 64 % des 18-34 ans, l'entraide fait clairement partie du rôle que tient la famille,** une opinion partagée par 55 % des 35-54 ans et 39 % des 55-75 ans. Pour ces derniers, l'entraide familiale financière relève même du devoir (39 %) devant 23 % des 35-54 ans et des 18-34 ans.

Ainsi, **7 Français sur 10 ont déjà soutenu financièrement leurs proches** : 74 % ont déjà aidé leurs frères et sœurs, 52 % leurs parents non dépendants, 51 % leurs enfants. Aujourd'hui encore, les aides intergénérationnelles existent puisque 1 jeune sur 4 déclare recevoir une aide financière de l'un des membres de sa famille dont 17 % de la part de leurs parents.

Si cette entraide prend la forme de remise d'argent dans 53 % des cas, elle peut aussi être réalisée sous la forme de cadeaux (41 % des cas), d'achat alimentaire (29 %) ou de vêtements (24 %).

### Des aides financières d'un montant moyen de 150 €

Cette moyenne cache une réalité disparate. Deux facteurs vont influencer sur le montant de cette aide : les personnes aidées et les revenus des personnes aidantes.

Le baromètre Carac constate deux tendances : d'une part, **ces aides diminuent** puisqu'en 2017 les Français donnaient en moyenne 194 €. D'autre part, **les Français donnent sensiblement plus lorsqu'il s'agit de leurs enfants et/ou lorsqu'ils ont des revenus plus élevés.**

Ainsi, en 2018, les 'aidants financiers' gagnant moins de 3 000 €/mois donnent en moyenne :

- à leurs proches quels qu'ils soient : 124 € /mois soit 1 488 € /an
- et à leurs enfants : 168 € /mois soit 2 016 € /an

Quant aux Français aux revenus supérieurs à 3 000€/mois, ils déclarent avoir donné :

- à leurs proches quels qu'ils soient : 230 € /mois soit 2 760 € par an
- et à leurs enfants : 240 € /mois soit 2 880 € /an.

**Objectif de cette aide** : répondre à un besoin spécifique tel que l'achat d'un logement ou d'une voiture (35 % des cas) ou surmonter une difficulté financière (30 % des cas).

Enfin, le baromètre Carac identifie par quels moyens cette aide se manifeste. Et c'est l'épargne qui a la faveur des Français. Près d'1 famille sur 3 épargne pour venir en aide à ses proches. Ils sont 24 % à épargner pour venir en aide à leurs enfants. 6 Français sur 10 pensent que c'est le meilleur moyen d'aider sa famille notamment grâce au livret d'épargne (66 %) et à l'assurance vie (51 %). En revanche, la donation et le testament n'ont pas la faveur des Français. Ils ne sont que 20 % à avoir fait une donation.

### L'enquête Carac fait le point sur la question de la perte d'autonomie.

Comme en 2017, il révèle que **les Français ont toujours des appréhensions à aborder cette question qui ne vient qu'en 5<sup>e</sup> position de leurs préoccupations.** Les Français sont plus inquiets sur le fait d'être en mauvaise santé (66 %) ou craignent la perte d'un proche (57 %).

*« Autre point particulier souligné par ce baromètre intergénérationnel, cette inquiétude vis-à-vis de la dépendance touche presque autant les 18-34 ans (20 %) que les 35-54 ans (23%) », observe Bernard Altariba.*

La perte d'autonomie reste un sujet tabou selon les personnes interrogées. Le sujet est jugé trop triste dans 30 % des cas. D'autres causes sont évoquées comme le manque d'occasion pour en parler

(27 %) ou la difficulté à aborder un tel sujet (26 %). 68 % des personnes interrogées n'en n'ont pas encore parlé en famille. Cependant, s'ils étaient confrontés à ce problème, 50 % déclarent qu'ils aborderaient alors le sujet.

A contrario, un tiers des Français (32 %) a déjà abordé le sujet d'une éventuelle perte d'autonomie et de sa préparation financière, qu'elle soit personnelle ou qu'il s'agisse de celle d'un proche. Parmi eux, on trouve 42 % des 55-75 ans. Le sujet est alors abordé de façon proactive, franche et pragmatique, à 70 % avec les personnes directement concernées de leur entourage.

Et comment procèdent ces 55-75 ans engagés sur le sujet ? Si 26 % préparent depuis 4,9 années en moyenne leur propre perte d'autonomie, seulement 3 % font de même pour la perte pour leurs proches.

### Une préparation relative qui passe par l'épargne devant l'assurance vie

**Si peu de Français envisagent aujourd'hui la perte d'autonomie (seuls 2 sur 10 la préparent selon le baromètre),** cette préparation passe majoritairement par l'épargne, que cela concerne sa propre perte d'autonomie ou celle d'un proche.

**Pour leur propre perte d'autonomie, 57 % des Français privilégient l'épargne** (livret A, LDD, assurance vie) (vs 66 % en 2017), 25 % l'assurance dépendance (vs 33 % en 2017) et 24 % le contrat de prévoyance (vs 32 % l'année dernière).

Pour celle d'un parent, si 58 % des Français (chiffre identique à 2017) privilégient l'épargne, seuls **16 %** (contre 21 % en 2017) **se tournent vers l'assurance dépendance** et 7 % (contre 14 % l'année dernière) vers un contrat de prévoyance.

Grâce à cette épargne, les Français souhaitent avant tout garantir leur maintien à domicile que ce soit en ayant recours à des services d'aide (63 %) ou à la réalisation d'éventuels travaux d'adaptation (33 %). Aujourd'hui encore, le maintien à domicile est perçu comme une solution moins onéreuse que le placement en établissements spécialisés.

---

### Les chiffres clés sur l'entraide financière familiale en 2018

- 86 % des Français estiment qu'aider financièrement leurs proches est une action évidente
- 7 Français sur 10 ont déjà soutenu financièrement leurs proches.
- 150 € : le montant moyen que les Français donnent chaque mois à leurs enfants
- 1/3 des familles épargnent pour venir en aide à un proche
- Les livrets d'épargne et l'assurance vie sont les solutions envisagées pour protéger la famille respectivement par 66 % et 51 % des Français
- 68 % des Français n'abordent pas la perte d'autonomie (la leur comme celle de leurs proches) et moins de 2 Français sur 10 l'ont déjà préparé financièrement

---

Pour recevoir l'intégralité de ce baromètre Carac de l'entraide familiale<sup>©</sup> et son enquête sur les jeunes Français et l'argent, merci de contacter le service de presse de la Carac [carac@supr-agency.com](mailto:carac@supr-agency.com)

(1) Cette étude confiée à Opinionway a été menée entre le 11 et le 23 avril 2018, auprès de 1 000 personnes entre 18 et 75 ans, issues d'un échantillon national représentatif de la population française selon la méthode des quotas. Elles ont répondu à un questionnaire auto-administré en ligne (système CAWI - Computer Assisted Web Interview). Les 18-34 ans représentaient 29 % des répondants, les 35-54 ans 40 %, les 55-75 ans 31 %.

*(2) Ce focus réalisé par Opinionway a été mené entre le 6 et le 23 avril 2018, auprès de 1 000 personnes entre 15 et 24 ans, issues d'un échantillon national représentatif de la population française selon la méthode des quotas. Elles ont répondu à un questionnaire auto-administré en ligne CAWI.*

### **À propos de la Carac**

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France qui conseillent et accompagnent les épargnants. Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, et la proximité, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

### **Contacts presse :**

Agence suPR !

Chrystel Libert – 06 52 49 31 30 – [clibert@supr-agency.com](mailto:clibert@supr-agency.com)

Olivier Bordy – 06 86 17 43 81 – [obordy@supr-agency.com](mailto:obordy@supr-agency.com)

### **Contacts Carac :**

France Inglese – 01 55 61 56 10 - [finglese@carac.fr](mailto:finglese@carac.fr)

Ania Mehenni – 01 55 61 56 90 - [amehenni@carac.fr](mailto:amehenni@carac.fr)